



ÉTATS GÉNÉRAUX DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

Région Centre-Val de Loire

VENEZ PARTAGER VOTRE VISION DE **L'INDUSTRIE**
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Industrie - Services à l'industrie

Chiffres clés

- ❑ 147 000 salariés (128 840 salariés hors industries extractives, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, et la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution)
- ❑ 12 652 établissements industriels en 2013
- ❑ **Sous-traitance industrielle** : 1136 établissements en 2014/24 500 salariés
- ❑ Une **valeur ajoutée** supérieure de 5 points à la moyenne métropolitaine
- ❑ Une **grande région de production industrielle** (parfums/cosmétiques, caoutchouc, aéronautique, etc.)
- ❑ 40 % de la production nationale de produits pharmaceutiques
- ❑ 25,4 % de la masse salariale régionale en 2014 (vs moyenne nationale de 17,9 %)
- ❑ Une **balance commerciale excédentaire** (769 millions d'euros en 2014)
- ❑ 96 % des produits exportés en 2015 sont des produits manufacturés
- ❑ Plus de 360 établissements détenus par des capitaux étrangers
- ❑ 4 pôles de compétitivité et des clusters qui innovent et se développent



L'économie de la région Centre-Val de Loire est largement tournée vers l'industrie, notamment la sous-traitance automobile, aéronautique et ferroviaire, la défense, l'agroalimentaire, l'énergie... Elle bénéficie de la présence d'industries de hautes technologies (composants électroniques, smart grids) ou à forte valeur ajoutée, comme la cosmétique et la pharmacie. Par ailleurs, quatre pôles de compétitivité installés dans la région témoignent de cet ancrage industriel (Cosmetic Valley, S2E2, Elastopole, Dream) ainsi que plusieurs clusters et pôles d'excellence (Aérocentre, Nekoé, Polepharma, Shop Expert Valley, Ariac, Food Loire Valley, Noveco, Agreentech Valley...).

En termes d'emplois, la région Centre-Val de Loire a été plus touchée par la crise que la moyenne des régions. Entre 2010 et 2015, l'emploi industriel manufacturier a reculé en moyenne de 1,2% par an, un recul plus important que celui observé en France métropolitaine (- 0,9%/an). Cependant, elle fournit encore 20,7% du total régional des emplois, une proportion supérieure de 5 points à la moyenne métropolitaine. Hors Ile-de-France, région dont l'industrie ne représente que 8% des emplois salariés, la moyenne métropolitaine s'élève à 17,8% soit près de 3 points inférieurs à la moyenne de la région Centre-Val de Loire, qui fait donc partie des grandes régions industrielles.

En outre, la masse salariale de l'industrie régionale s'élève à 4,5% de la masse salariale de l'industrie nationale (contre 3,2% de la masse salariale totale). Et l'industrie représente 25,4% de la masse salariale régionale contre 17,9% pour la moyenne métropolitaine.

Une autre caractéristique de l'industrie est la valeur ajoutée qu'elle dégage - 19% du PIB régional - supérieure de 5 points à la moyenne métropolitaine. La région bénéficie de la dynamique d'industries exportatrices - pharmacie, chimie et cosmétiques - qui a compensé le ralentissement ou les fermetures d'industries traditionnelles dus à la crise. Les produits manufacturés représentent 95,9% des exportations régionales (hors céréales) avec en tête les produits pharmaceutiques (22,9% des exportations), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (19%) et les machines industrielles et agricoles (11,4%).

Aussi, la forte attractivité de la région, grâce notamment à son positionnement géographique, est démontrée par la présence de plus de 360 établissements à caractère industriel détenus par des capitaux étrangers représentant plus de 44 500 emplois. Ces capitaux internationaux sont très présents dans l'industrie pharmaceutique, la sous-traitance automobile, l'agroalimentaire ou encore l'emballage. Les capitaux américains, allemands, britanniques et italiens sont fortement représentés.

Une soixantaine d'entreprises industrielles, dont le siège est en région Centre-Val de Loire, sont des ETI, Entreprises de Taille Intermédiaire, ce qui représente 110 établissements et plus de 24 000 emplois.



**ÉTATS GÉNÉRAUX
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& EMPLOI**

Région Centre-Val de Loire



La Région cible prioritairement les petites et moyennes entreprises (PME) dont l'économie régionale a besoin. Elle favorise par son action la création-transmission, l'innovation, le développement et l'internationalisation des entreprises cibles, en contribuant à leur financement en subventions, avances remboursables, garanties bancaires et en fonds propres.

La mission du Conseil régional est d'apporter aux entreprises qui font l'économie de la région les meilleures conditions pour réussir. C'est dans cet esprit que la Région s'est dotée dès 2006 d'une gamme d'outils complète (les CAP, contrats d'appui aux projets) permettant de soutenir toutes les phases de la vie d'une entreprise à savoir la création, le développement, l'innovation, l'international et la transmission. Ces aides économiques ont été mises en place suite à l'adoption fin 2005 du Schéma Régional de Développement Économique et Social. À cette occasion, il a été décidé que tous les noms des aides aux entreprises soient précédés d'une racine commune (CAP' pour contrat d'appui au projet) qui permet aujourd'hui de bien associer l'aide à la Région. Le nombre de dispositifs a également été modifié, tout en élargissant le champ des soutiens à d'autres domaines (recherche, formation) autorisés par l'Europe qui encadre fortement les possibilités d'intervention des États et des collectivités locales. Afin d'accompagner une mise en œuvre des CAP efficace et proche du terrain, des chargés de mission « économie » ont été positionnés dans chaque capitale de département. Leur mission consiste à accueillir et analyser les projets d'entreprises de leur territoire. Par ailleurs, les chargés de mission territoriaux jouent un rôle important de conseil en orientant le dirigeant vers le soutien régional le plus adapté et à fort effet de levier. L'instruction des dossiers, qui s'appuie également sur des chargés de mission thématiques basés au siège, aboutit à une proposition d'intervention sous forme de subvention ou d'avance remboursable plafonnées à 400 000 euros par entreprise et par projet. Ces aides peuvent être complétées par des prêts contractés auprès des partenaires de la Région, comme Bpifrance ou d'autres établissements bancaires.

Les dispositifs CAP ont évolué fin 2014 afin de s'adapter encore mieux à la réalité économique, aux nouveaux cadres institutionnels et aux évolutions de la réglementation européenne. Cette refonte s'est organisée autour de quatre valeurs fondamentales :

- ❑ faciliter l'accès aux dispositifs,
- ❑ valoriser et reconnaître les pratiques des entreprises régionales en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),
- ❑ accélérer les processus d'instruction et de versement,
- ❑ mieux articuler l'action avec nos partenaires publics et privés.

Un label « entreprise responsable et durable en région Centre-Val de Loire » ainsi qu'une bonification financière ont été mis en place de manière à valoriser les entreprises les plus exemplaires en matière de progrès social et/ou environnemental et développement de l'emploi.

Soulignons également que l'ensemble des CAP « industrie et services » sera dématérialisé et disponible sur le portail régional des aides à partir de juin 2016.

Chiffres clés des CAP entre 2006 et aujourd'hui

Désignation CAP	Nbre Dossiers (depuis 2006)	Montants en €
CAP Création/Reprise	179	11 554 380
CAP Développement	2137	52 510 288
CAP Emploi/Formation	250	27 629 017
CAP Recherche Développement Innovation	296	40 963 274
Total général	2862	132 656 959



Politique régionale en faveur des entreprises industrielles et des services

Outre ces interventions directes sous forme de subvention et/ou d'avances remboursables, la Région s'appuie également sur des partenaires financiers pour déployer des dispositifs en garantie et en fonds propres.

Dans ce contexte, la Région a doté, depuis 2000, un Fonds Régional de Garantie orienté vers l'industrie et les services à l'industrie de 10 M€ (complété par 2.2 M€ de FEDER) dans l'objectif de partager le risque en apportant une garantie sur les concours mis en place par les partenaires financiers, sur les projets les plus risqués. Cet outil simple et très performant en termes de mobilisation des moyens de la Région est particulièrement adapté pour favoriser le financement de phases risquées telles que la création, le renforcement de trésorerie, l'innovation, l'international, ou la transmission d'entreprises. Le fonds régional de garantie est géré par Bpifrance pour le compte de la Région. Il est systématiquement activé en co-garantie avec le fonds national de garantie mis en œuvre également par Bpifrance.

S'agissant des fonds propres, la Région est le premier actionnaire de Centre Capital Développement, société régionale de capital investissement oeuvrant sur les segments du développement et de la transmission. La région intervient également sous forme de souscriptions dans plusieurs fonds professionnels de capital-investissement dédiés à l'amorçage, l'économie verte, l'aéronautique ou le retournement/consolidation d'entreprises.

Avec une participation de 7,5M€ de la Région dans l'ensemble des 4 fonds souscrits, 7 entreprises régionales ont ainsi bénéficié de l'intervention des fonds à hauteur de 31M€, soit un effet de levier d'environ 4M€. L'entreprise Mécachrome bénéficie ainsi actuellement d'un apport de 17M€ de la part du fonds d'investissement Aerofund 2, orienté aéronautique, depuis 2009. Concernant les autres fonds, celui sur l'amorçage est intervenu sur 2 entreprises régionales (Vactec dans le Cher et Eydo Pharma dans le Loir et Cher), enfin celui sur le développement notamment de l'économie verte à accompagner 3 entreprises de la Région (Arem et Hydro Vergnet dans le Loiret, ainsi que la société Janvier dans le Loir et Cher).



Les actions collectives

Parallèlement aux actions précitées, la Région soutient les démarches d'innovation des entreprises organisées en réseaux, fédérées à travers les pôles de compétitivité et les grappes d'entreprises ou clusters.

Les démarches collectives des entreprises qui se sont regroupées autour d'une thématique (offre, globale, export, innovation, ressources humaines, environnement...) ou dans le cadre d'un pôle ou d'une filière sont encouragées. Neuf clusters ont été financés par la Région en 2015 : l'ARIAC (agro-alimentaire), POLEPHARMA (industries pharma), SHOP EXPERT VALLEY (agencement de magasins), AÉROCENTRE (aéronautique), NEKOE (innovation par les services), VALBIOM (valorisation non alimentaire de la biomasse), NOVECO (performance énergétique et domotique dans le secteur du bâtiment), AGRODYNAMIC (domaine des agro-ressources) et AGREEN TECH VALLEY (Vallée numérique du Végétal). Cela représente plus de 430 entreprises et plus de 25 000 salariés.

La Région apporte aussi un soutien tout particulier au fonctionnement des quatre pôles de compétitivité (Sciences de la Beauté et du Bien Être «Cosmétique Valley» ; Sciences et Systèmes de l'Énergie Electrique «S2E2» ; Elastopole «filiale caoutchouc» et Durabilité de la Ressource en eau associée aux milieux «DREAM»), notamment dans les domaines du développement des projets de recherche, des actions transversales et de l'export. Ces quatre pôles rassemblent plus de 650 adhérents.

La sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre est également une priorité pour la Région car ce sont les créateurs d'entreprise potentiels de demain. Ainsi, la Région organise, en partenariat avec le Rectorat, le concours pédagogique «Graine de Boîte» destiné aux lycéens et apprentis préparant un Baccalauréat ou un Brevet de Technicien Supérieur. Plus de 4600 jeunes ont été sensibilisés à la création d'entreprise depuis 2001. 146 équipes, soit 544 élèves, ont participé à l'édition 2014/2015. La Région accompagne aussi chaque année le concours CRÉA CAMPUS, organisé par les Universités de Tours, d'Orléans et l'INSA Centre Val de Loire, destiné aux étudiants de niveau DUT à Doctorat. 100 équipes, soit 355 étudiants, ont participé à l'édition 2014/2015. CRÉA CAMPUS s'intègre dans un programme régional plus global d'actions tournées vers l'entrepreneuriat, appelé «PÉPITE».